2019-2020

Dossier de presse

Rentrée

Sarthe
Le Département

www.sarthe.fr

La rentrée 2019-2020 en Sarthe, en chiffres !

29 198 collégiens *(Année scolaire 2018/2019)*
56 Collèges publics
300 000 m² de surface bâtimentaire
250 000 m² d'espaces verts
22 124 élèves *(-0,93%)* dont 17 761 demi-pensionnaires
19 Collèges privés
7 074 élèves *(+0,38%)* dont 5 890 demi-pensionnaires

445 agents techniques
Le Département met à disposition des collèges 445 personnels Agents Techniques Territoriaux des Etablissements d'Enseignement (ATTEE) en charge des missions d'accueil, de restauration et d'entretien pour une masse salariale de 16 M€ par an.

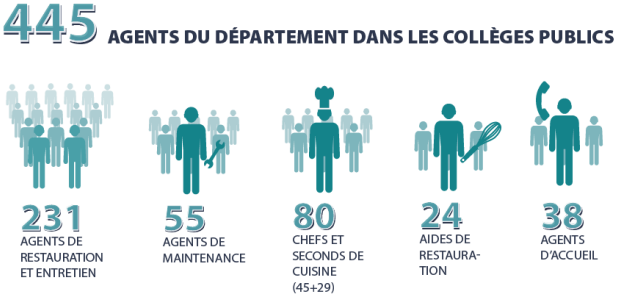

7 restructurations majeures achevées

100% des collèges reliés au Très Haut Débit, 75% des collèges sont numériques

2 300 000 repas servis dans les collèges
Objectif 70% de produits locaux dans les assiettes des collégiens d'ici 2021

7000 « Chèques collèges 72 » pour les 3èmes et **8500 dictionnaires** pour les 6èmes

53,8 M€ de crédits inscrits en 2019 pour les collèges publics

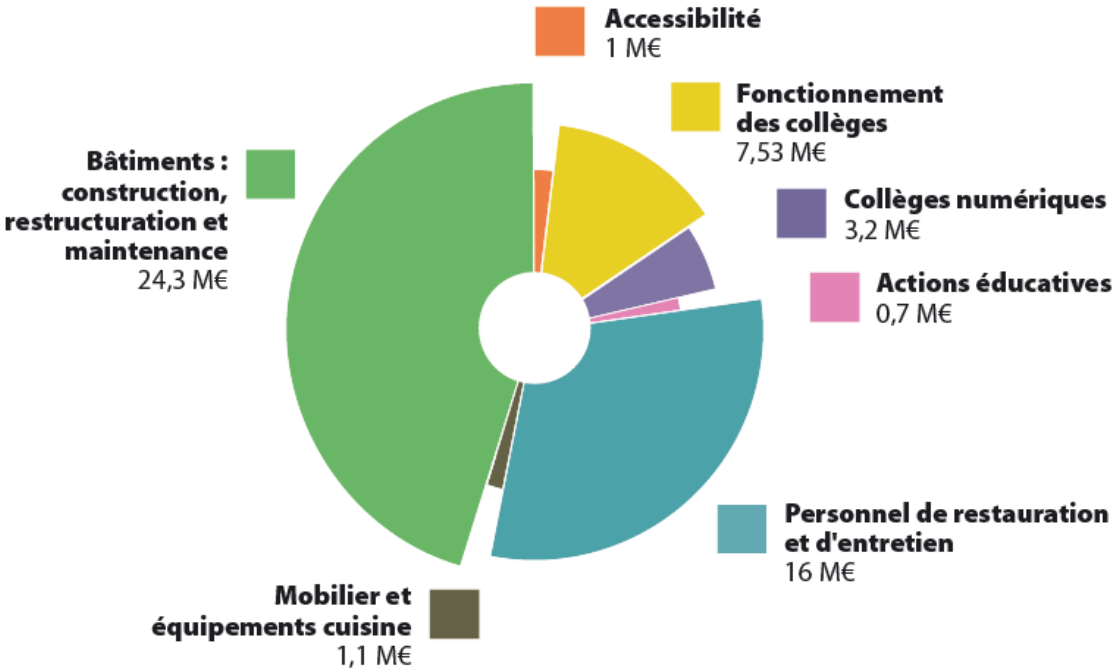

www.presse.sarthe.fr

Contacts presse : **Fanny Diard** +33(0)6 81 76 90 93 +33(0)2 43 54 72 99 fanny.diard@sarthe.fr

UNE RENTRÉE 2019 EXCEPTIONNELLE POUR LES ÉLÈVES SARTHOIS ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL !

Collège Alexandre Mauboussin, Mamers

Le Conseil départemental de la Sarthe a fait de la réussite éducative l'une de ses priorités de ces dernières années. Cette politique volontariste s'est traduite notamment par d'importantes restructurations ou reconstructions de collèges de façon simultanée, ainsi que de nombreux travaux d'entretien et de réparations, dans le cadre du Plan Collège Performant. La rentrée 2019 revêt un caractère exceptionnel à plus d'un titre. Ce ne sont pas moins de 7 collèges qui seront inaugurés après avoir été intégralement construits ou reconstruits. 4 d'entre eux ont été (ou seront) baptisés d'un nouveau nom. 5 nouveaux établissements verront des travaux de grande ampleur débuter. En effet, en qualité de maitre d'ouvrage des bâtiments des collèges publics, la collectivité en assure la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et la mise en sécurité des bâtiments. Le Conseil départemental investit donc quotidiennement pour préparer l'avenir des collégiens sarthois.

De plus, le Département assure également le fonctionnement, l'entretien général et technique, l'accueil, la restauration, l'hébergement (à l'exception des missions d'encadrement et de surveillance des élèves), des collèges publics dont il a la charge.

Grâce à des bâtiments toujours plus modernes, des équipements informatiques dernière génération, une restauration scolaire de qualité mettant en avant les circuits courts, le Conseil départemental construit des espaces de travail favorisant la concentration et le bien-être de chacun, mettant ainsi tout en œuvre pour favoriser l'épanouissement scolaire des jeunes Sarthois et offrir les meilleures conditions de travail à la communauté éducative.

Contacts presse : **Fanny Diard** +33(0)6 81 76 90 93 +33(0)2 43 54 72 99 fanny.diard@sarthe.fr

> LA RENTRÉE 2019, en bref !

7 restructurations importantes de collèges livrées à la rentrée, dont 4 réalisations en contrat de partenariat
4 collèges baptisés en hommage à des personnalités inspirantes
5 nouveaux projets en cours de conception
8,6 M€ consacrés à l'entretien des collèges, dont 1 M€ pour l'accessibilité et 1,4 M€ pour la sécurisation des sites
10 nouveaux collèges bénéficieront du déploiement du plan numérique
L'objectif de 50% de produits locaux en 2018 dans les restaurants scolaires est atteint, le travail se poursuit pour arriver à **70% en 2021**
1 site pour trouver son stage de 3ème
2 classes de **Cadets de la Sécurité Civile**
7000 chèques collège et 8500 dictionnaires distribués

PLAN COLLÈGE - 3 restructurations majeures en Maîtrise d'Ouvrage Publique

Collèges	Nature et coût des opérations de restructurations	Travaux réalisés
MAMERS Alexandre Mauboussin	Construction collège et bâtiments mutualisés **21 M€** *(dont participation de la Région à 3,8 M€)*	Déconstruction du collège actuel en 2016 Démarrage construction du nouveau collège 1er semestre 2017 Livraison du bâtiment administration en octobre 2018 Livraison du bâtiment enseignement en juin 2019 Ouverture officielle pour la rentrée 2019.
MONTVAL-SUR-LOIR Bercé	Restructuration lourde et extension **14 M€**	Début des travaux été 2016. Livraison demi-pension et atelier SEGPA en septembre 2017. Administration, pôle technologie, 2 salles de sciences et logements de fonction livraison en septembre 2018. Restructuration de la vie scolaire, du Hall, du Centre de Documentation et d'Information, de la passerelle et de la 2ème partie du bâtiment Enseignement en 2018 / 2019 jusqu'à la livraison finale au 1er septembre 2019.
SABLÉ-SUR-SARTHE Simone Veil	Déconstruction/ reconstruction **14 M€**	Livraison bâtiment enseignement général et demi-pension en septembre 2016. Livraison des locaux de la vie scolaire, ateliers de la SEGPA et 3 logements fin d'année 2017. Livraison du bâtiment administration et des 2 derniers logements rentrée scolaire septembre 2018. Les plantations réalisées en octobre 2018.

Contacts presse : **Fanny Diard** +33(0)6 81 76 90 93 +33(0)2 43 54 72 99 fanny.diard@sarthe.fr

PLAN COLLÈGE – 4 collèges construits en 2 ans en Contrat de Partenariat

Pour mener à bien un programme ambitieux de travaux dans de nombreux collèges et malgré les contraintes financières de la collectivité, le Département a approuvé en juin 2015, le principe du recours au contrat de partenariat pour la **reconstruction de 4 collèges** : Henri Lefeuvre **à Arnage,** Jean Cocteau **à Coulaines,** Pierre-Gilles de Gennes **au Mans et** Marcel Pagnol **à Noyen-sur-Sarthe.**

C'est Bouygues Bâtiment Grand Ouest, qui a remporté le dialogue compétitif et a créé la société MAINE Collèges 72 pour la réalisation du contrat de partenariat. **Il assure la construction des collèges en 2 ans et s'occupera pendant 20 ans de l'entretien-maintenance de ces collèges.** Le Département reste propriétaire et récupérera des bâtiments en bon état de fonctionnement à l'issue du contrat en 2039. À travers ces chantiers d'envergure, le Département de la Sarthe soutient également **l'emploi et l'activité des entreprises locales.**

Calendrier de la désignation du partenaire :

Avis d'appel public à la concurrence : juillet 2015
Choix du candidat pressenti : septembre 2016
Signature du contrat : décembre 2016
Démarrage des travaux de construction : Juillet - Août 2017
Livraison définitive des ouvrages : 31 juillet 2019

Période d'exploitation du contrat de partenariat : 2019-2039

Rappel des phases de livraison :

2018

Arnage (bâtiment pédagogique et demi-pension) : Rentrée Septembre 2018
Coulaines (moitié du bâtiment pédagogique et demi-pension) Rentrée Septembre 2018
Pierre-Gilles de Gennes (demi-pension) : Mars 2018
Noyen-sur-Sarthe (bâtiment pédagogique 1) : Rentrée Septembre 2018

2019

Arnage (logements de fonction et Internat) : Avril 2019
Coulaines (bâtiment pédagogique 2) : Avril 2019
Pierre-Gilles de Gennes (bâtiment pédagogique) : Février 2019
Noyen-sur-Sarthe (bâtiment pédagogique 2 et demi-pension) : Mai 2019

Contacts presse : **Fanny Diard** +33(0)6 81 76 90 93 +33(0)2 43 54 72 99 fanny.diard@sarthe.fr

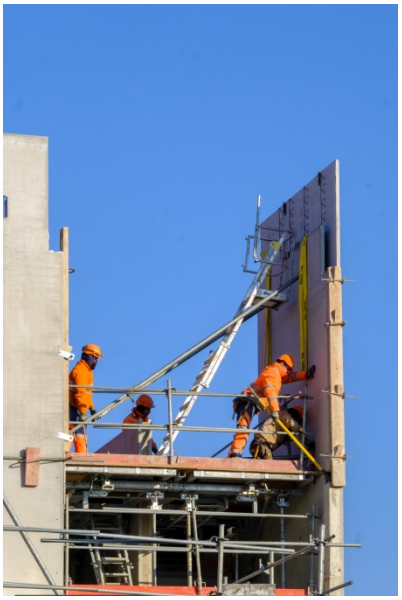

Des entreprises locales sur les chantiers

De nombreuses entreprises sarthoises (une quarantaine environ) ont été désignées par le groupement concepteur-constructeur pour intervenir sur un ou plusieurs des 4 sites. En parallèle, plus de 40 autres entreprises retenues sont domiciliées dans un département limitrophe ou dans la région des Pays de la Loire.

Haute qualité environnementale et engagement énergétique

Les bâtiments sont certifiés Haute Qualité Environnementale (HQE), avec 10 cibles sur 14 au niveau très performant et labellisé Effinergie + niveau exceptionnel. L'engagement énergétique du groupement va bien au-delà de la réglementation thermique en vigueur (RT 2012), avec une cible inférieure de 40% par rapport à la RT 2012.

Poursuite du PLAN COLLÈGE – **5 nouveaux chantiers prévus pour 2019, soit + de 19 M€ investis**

Pour cette nouvelle rentrée, de nouvelles conceptions sont prévues. La maîtrise d'oeuvre a été désignée pour 5 opérations majeures en 2019 :

Construction d'un **restaurant scolaire au collège Léo Delibes à Fresnay-sur-Sarthe** (intégrant l'accueil des élèves d'école primaire de la commune) pour **3,6 M€,**

Construction d'un **restaurant scolaire au collège le Vieux Chêne à La Flèche pour 2,9 M€,**

Restructuration du **restaurant scolaire et réfection des terrasses au collège Kennedy à Allonnes pour 4,1 M€,**

Restructuration du collège Les Sources au Mans pour 4M€,

Restructuration du collège Pierre Belon à Cérans-Foulletourte pour 4,5 M€.

Contacts presse : **Fanny Diard** +33(0)6 81 76 90 93 +33(0)2 43 54 72 99 fanny.diard@sarthe.fr

Les opérations programmées d'entretien et de réparations pour 2019 – 7,25M€

En plus des opérations de construction et/ou de restructurations lourdes, un engagement de 7,25 M€ répartis comme suit:

- **2 600 000 €** au titre des travaux de Gros Entretien et Réparations (GER),
- **400 000 €** enveloppe non répartie permettant de répondre à chaque rentrée scolaire à des demandes de réfection de salles ou autres,
- **1 400 000 €** au titre de la sécurisation, avec le démarrage d'un programme d'équipements de vidéoprotection
- **1 250 000 €** pour faire face aux urgences techniques,
- **500 000 €** pour les travaux de câblage informatique pour les collèges prévus dans le plan collège numérique en 2018 et de poursuite du développement de télégestion à distance du chauffage.
- **1 000 000 €** pour la mise en accessibilité des collèges pour les personnes handicapées

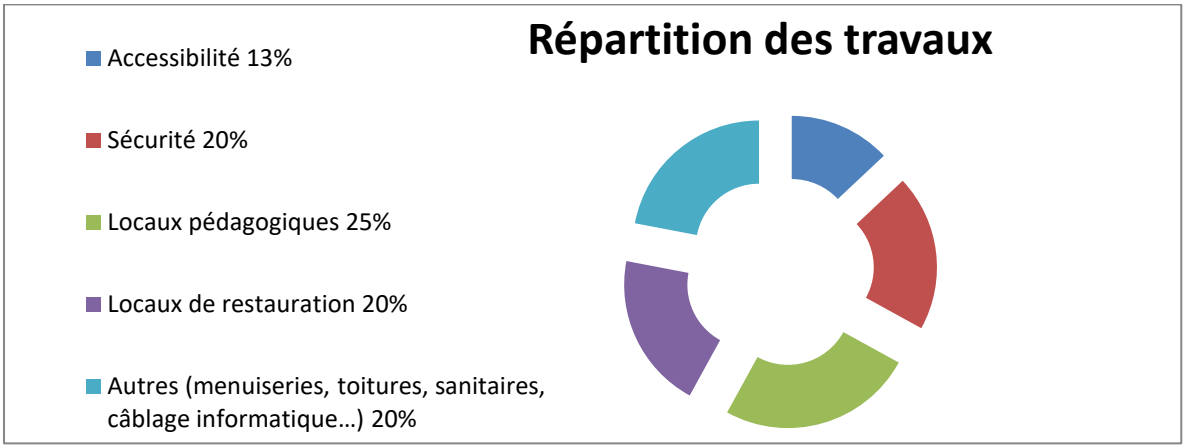

Les opérations les plus importantes prévues pour 2019

Collège	GER 2019	Coût prévisionnel des travaux
Ballon René Cassin	Remplacement sol demi-pension et hall d'entrée	80 000 €
Sainte Jamme-sur-Sarthe Jean Rostand	Nettoyage façades et mise en peinture façade rue, réfection des sols.	300 000 €
Champagné Wilbur Wright	Réaménagement des bureaux administratif et logements	600 000 €
Changé Jacques Peletier	Remplacement portes extérieures	80 000 €
Parigné l'Evêque Louis Cordelet	Réfection des sanitaires principaux élèves	250 000 €
Yvré l'Evêque Pasteur	Traitement des circulations	220 000 €

Contacts presse : **Fanny Diard** +33(0)6 81 76 90 93 +33(0)2 43 54 72 99 fanny.diard@sarthe.fr

La Chartre-sur-le-Loir Pierre de Ronsard	Remplacement des menuiseries extérieures (phase 1)	100 000 €
Le Grand Lucé Paul Chevallier	Réfection salle de sciences	40 000 €
Montval-sur-Loir Bercé	Câblage informatique déploiement Plan Numérique Collège	50 000 €
Ecommoy Alfred de Musset	Réfection toitures terrasses logements / Dépose modules et mise en place abri-vélos	250 000 €
Mulsanne Léon Bollée	Rénovation de la laverie	80 000 €
La Flèche Petit Versailles	Réfection des salles de sciences, rénovation des sanitaires SEGPA	110 000 €
La Flèche Le Vieux Chêne	Désamiantage des sols	100 000 €
La Suze-sur-Sarthe A-J Trouvé-Chauvel	Individualisation du chauffage des logements et réfection du CDI	140 000 €
Pontvallain Jacques Prévert	Remplacement Préau et Remplacement du tarif vert par un tarif jaune	210 000 €
Le Mans Ambroise Paré	Remplacement des sanitaires	200 000 €
Le Mans Berthelot	Réfection de l'étanchéité du Blockhaus	80 000 €
Le Mans Joseph Weismann	Rénovation de 3 salles de sciences et remplacement des installations thermiques	285 000 €
Le Mans Albert Camus	Réfection circulations, Raccordement au réseau de chaleur et Câblage informatique déploiement PNC	150 000 €
Le Mans Alain Fournier	Réfection de la salle des profs + restauration des douches	360 000 €
Conlie André Pioger	Suppression fuel, passage au gaz naturel	50 000 €
Loué Bellevue	Mise en place de modulaires pour le foyer	30 000 €
Saint-Cosme-en-Vairais Véron de Forbonnais	Remplacement de la chaufferie fuel et Câblage informatique déploiement PNC	100 000 €
Bouloire Guillaume Apollinaire	Réfection des salles de technologie, agrandissement de la cour, mise en place des modulaires	400 000 €
Fresnay-sur-Sarthe Léo Delibes	Transfert des modules de Mamers vers Fresnay (800 m²), câblage informatique PNC et remplacement chaufferie fuel.	200 000 €
Ancinnes Normandie Maine	Réfection du hall et remplacement de la chaufferie fuel	200 000 €

Contacts presse : **Fanny Diard** +33(0)6 81 76 90 93 +33(0)2 43 54 72 99 fanny.diard@sarthe.fr

Accessibilité – 1M€ par an

Le Département poursuit **l'Agenda d'Accessibilité Programmée** pour les collèges sur la base d'un diagnostic déjà réalisé pour la majorité des collèges. Il se traduit par la construction d'ascenseurs ou/et par des aménagements internes. **Le coût prévisionnel de mise en accessibilité par le Département est estimé au total à 9 M€ pour les collèges publics avec des coûts variables par site.**

Collège	Cout prévisionnel estimatif année 2019
ANCINNES Normandie Maine	54 241 €
BONNETABLE La Foresterie	70 060 €
CHANGE Jacques Peletier	44 710 €
SAINT-COSME-EN-VAIRAIS Véron de Forbonnais	46 020 €
LE MANS Joseph Weismann	81 370 €
LE MANS Vieux Colombier	260 000 €
LE GRAND-LUCÉ Paul Chevallier	625 825 €

11,3 M€ pour le fonctionnement des collèges privés et publics

Le Conseil départemental attribue pour 2019 près de **11,3 M€ aux collèges publics (7,3M€) et privés (3,8M€)** permettant aux établissements d'assurer leurs dépenses de fonctionnement (eau, gaz, électricité, entretien courant, dépenses administratives, aides aux dépenses pédagogiques et sorties scolaires).

Afin d'assurer un suivi homogène des installations, le Département a repris à sa charge depuis 2018, la gestion de l'ensemble des contrats règlementaires (contrôle et maintenance) des installations techniques et sécuritaires.

Contacts presse : **Fanny Diard** +33(0)6 81 76 90 93 +33(0)2 43 54 72 99 fanny.diard@sarthe.fr

Le numérique dans les collèges

Après avoir relié les 56 collèges publics de Sarthe à la fibre optique, le volet numérique du Plan Collège Performant prévoit un équipement informatique généralisé et innovant dans chaque collège public associé à une qualité de service de niveau professionnel (assistance et maintenance).

LE PLAN NUMERIQUE COLLÈGE :

100% des collèges connectés en Très Haut Débit via la fibre optique
3 collèges sur 4 sont ont bénéficié du déploiement numérique
6700 postes de travail
1300 tablettes numériques
Plus de 13 M€ sur 6 ans représentant un investissement de 130€ par élève et par an

DES ÉQUIPEMENTS INNOVANTS POUR L'ENSEIGNEMENT

Le Plan Numérique prévoit pour chaque établissement :

- des **ordinateurs « PC »** pour les postes d'enseignants dans chaque classe, l'équipement des salles TICE et des salles de technologie ainsi que l'ensemble des postes administratifs
- des **mallettes de tablettes numériques** pour favoriser un enseignement interactif et différencié, ainsi que des **mallettes de balado-diffusion** (baladeurs) pour intensifier la pratique des langues… mais pas que !
- le renouvellement des **serveurs de stockage** permettant une **sécurisation accrue des données et des accès à l'internet**,
- l'accès gratuit à un **catalogue de logiciels éducatifs** de 200 références, offrant aux enseignants les ressources communes à leur enseignement.

Le plan numérique prévoit également l'i*nfogérance* (les services d'assistance technique) et garantit aux établissements le **maintien en conditions opérationnelles des matériels**.

Contacts presse : **Fanny Diard** +33(0)6 81 76 90 93 +33(0)2 43 54 72 99 fanny.diard@sarthe.fr

RENTREE 2019 : 3 COLLÈGES SUR 4 SONT NUMERIQUES !

Dans la cadre du Plan Numérique Collège ce sont **aujourd'hui 41 établissements - soit 75% -** qui bénéficient des équipements et des services numériques offerts par le Département.

Les 15 établissements restants seront déployés progressivement dès la fin 2019 **pour atteindre 100% de collèges numériques à l'horizon 2021.**

LES DEPLOIEMENTS 2019-2020	Période de déploiement
CHAMPAGNE Wilbur Wright	Février 2019
FRESNAY-SUR-SARTHE Léo Delibes	Mars 2019
LE MANS Jean de l'Epine	Avril 2019
LE MANS Albert Camus	Avril 2019
SAINT COSME EN VAIRAIS Véron de Forbonnais	Mai 2019
BESSE-SUR-BRAYE Courtanvaux	Juin 2019
NOYEN-SUR-SARTHE Marcel Pagnol	Fin 2019 début 2020
COULAINES Jean Cocteau	
LE MANS Maroc Huchepie	
MONTVAL-SUR-LOIR Bercé	
MAMERS Alexandre Mauboussin	

En moyenne, **le Département investit entre 150 et 200 000 € lors de l'intégration au plan numérique d'un établissement correspondant à la modernisation des infrastructures (serveurs, réseaux), au renouvellement complet des équipements numériques à destination des personnels et des élèves**, et aux prestations de déploiement associées.

NOUVEAUTES 2019 :

- **Renouvellement progressif** des vidéoprojecteurs des établissements parvenus à l'obsolescence
- **Renouvellement des équipements innovants** (tablettes, baladodiffusion) pour les produits de plus de 4 ans
- **Lancement d'une étude avec le Rectorat** sur les usages numériques éducatifs dans les collèges de la Sarthe
- **Mise en place de groupes de travail** avec les collèges en lien avec le Rectorat sur des thématiques propres au PNC (usages numériques, infrastructures Wifi, équipements innovants …)
- **Remise en concurrence des marchés publics associés** (fourniture d'équipements, prestations d'intégration et d'infogérance).

Contacts presse : **Fanny Diard** +33(0)6 81 76 90 93 +33(0)2 43 54 72 99 fanny.diard@sarthe.fr

Restauration scolaire – Objectif 70% de produits locaux dans les assiettes des collégiens sarthois

Objectif de 70 % d'approvisionnement local en 2021 !

Approvisionnement local et sécurité alimentaire

Pour mener à bien sa responsabilité en matière de restauration scolaire, le Département poursuit ses efforts pour offrir aux collégiens une qualité de service (amélioration des restaurants scolaires, qualité nutritionnelle des repas, qualité des approvisionnements).

2 300 000 repas servis dans les collèges
51 restaurants scolaires sur **56** collèges publics
45 chefs cuisiniers et **29** seconds de cuisine

La fabrication des repas est assurée sous l'autorité du Département soit 51 collèges en différents modes de production :

44 cuisines en production sur site

2 cuisines centrales avec 5 cuisines satellites :

- **Le Joncheray – Beaumont-sur-Sarthe** > Cuisine centrale pour le collège René Cassin à Ballon. Restauration assurée par les agents du Département
- **Alain Fournier - Le Mans** > Cuisine centrale pour les collèges Roger Vercel, Léon Tolstoï, Ambroise Paré et Albert Camus au Mans. Restauration assurée par les agents du Département

5 collèges sont sous restauration hors gestion départementale :

- 3 collèges en cité scolaire avec restauration gérée par la Région (tarifs et gestion agents ATTEE): Bercé à **Montval-sur-Loir**, Alexandre Mauboussin à **Mamers** et Paul Scarron à **Sillé-le-Guillaume**.

- 2 collèges dont la restauration est gérée par des municipalités : Reverdy > Municipalité de Sablé-sur-Sarthe et **Costa-Gavras au Mans** > repas à l'école de l'Epau

Pour 2019, le Département de la Sarthe poursuit ses efforts en faveur de la qualité des assiettes. **Après avoir atteint l'objectif de 50% de produits locaux dans la composition des repas fabriqués par les restaurants scolaires, la mobilisation des établissements se poursuit pour garantir la qualité nutritionnelle dans les assiettes des collégiens et aussi le soutien à l'agriculture de proximité.** Aujourd'hui, dans les collèges, un suivi est mis en place sur les 46 collèges concernés pour connaître l'évolution des consommations.

Contacts presse : **Fanny Diard** +33(0)6 81 76 90 93 +33(0)2 43 54 72 99 fanny.diard@sarthe.fr

La moyenne des achats alimentaires issus des circuits courts se situe aujourd'hui à 50 %, dont 34 % d'origine sarthoise.

- **50 % d'achats et de produits locaux** (achats = produits transformés en Sarthe sans garantie systématique 72). L'objectif de produits locaux est porté à 70 % pour l'année 2021.
- Viandes fraîches, charcuteries, produits laitiers, œufs, maraîchage et arboriculture (pommes et poires), sont les familles d'achats alimentaires les plus fréquents et les plus représentatifs
- 9% des produits alimentaires servant à la composition des menus étaient d'origine biologique, dans les Collèges publics sarthois en 2018.
- **Le prix de vente des repas aux familles est harmonisé depuis 2008 : 3,75 € TTC en janvier 2019** (pas de quotient familial) le coût matière (denrées uniquement) oscille entre 1,80 et 2,03 €. **Un repas coûte en moyen 8,60 € pour la collectivité.**
- Les élus votent le prix de vente, chaque collège oriente ses achats alimentaires vers la proximité en priorité, et vers les sigles de qualité (A.O.P, I.G.P et biologiques)

Décomposition du coût moyen de fabrication d'un repas

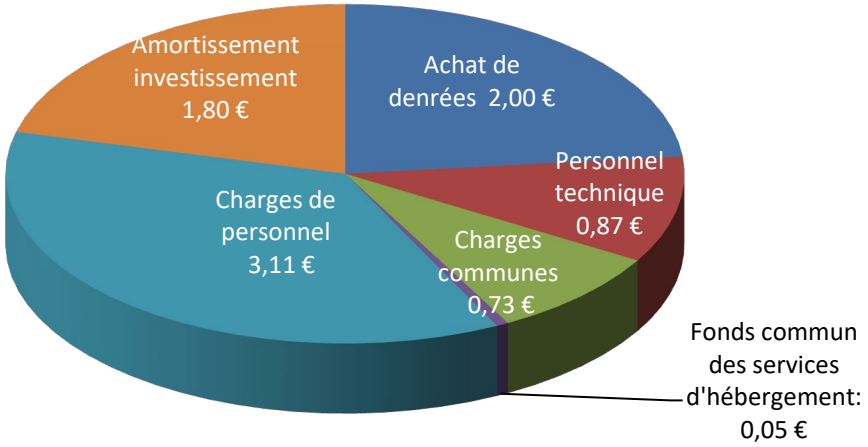

Le personnel formé pour lutter contre le gaspillage alimentaire

Depuis 2013, une formation assurée auprès des chefs et seconds de cuisine des collèges publics est proposée aux établissements volontaires afin de réduire sensiblement les déchets de restauration.

Des opérations de sensibilisation auprès des demi-pensionnaires ont régulièrement lieu dans les salles de restaurants : pesage et affichage du poids des déchets.

L'exemple du collège Ambroise Paré :

Les élèves ont pesé leurs déchets alimentaires pendant une semaine du 13 au 17 mai 2019. À la fin de la semaine, plus de 96 kg de déchets ont été mis à la poubelle sur les 1 248 repas consommés. Soit une moyenne de 77 g par repas. Le collège a également pour projet de distribuer les repas non mis en rayon à l'association Tarmac.

Contacts presse : **Fanny Diard** +33(0)6 81 76 90 93 +33(0)2 43 54 72 99 fanny.diard@sarthe.fr

Réussite éducative et citoyenneté – Agir pour l'épanouissement scolaire des jeunes Sarthois

Si le Département n'intervient pas au niveau de la pédagogie, il participe néanmoins très activement à l'épanouissement des élèves à travers de nombreux dispositifs éducatifs et citoyens. Par le biais d'appels à projets, de soutien financier ou d'organisation de projet, le Département agit chaque jour pour contribuer au bien-être des collégiens sarthois.

COLLÉGIENS & APPRENTIS SAPEURS-POMPIERS !

En 2017 ouvrait la première classe de cadets de la sécurité civile au collège des Quatre Vents du Lude, en partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Sarthe et le Département. 2018 a vu la création du même dispositif au sein du collège A.J. Trouvé Chauvel de La Suze-sur-Sarthe.

Le Département souhaite, en partenariat avec l'Education Nationale, poursuivre l'extension de cette action sur d'autres collèges publics.

Plusieurs établissements envisagent la création de section de cadets de la sécurité civile : Sablé-sur-Sarthe, Montval-sur-Loir, Sillé-le-Guillaume, Mamers et Connerré, en lien avec les sections de Jeunes-Sapeurs-Pompiers des secteurs correspondants.

Le but : favoriser l'engagement citoyen des jeunes pour les rendre acteurs de leur propre sécurité.

En transmettant une culture de la sécurité civile, sensibilisant les collégiens aux comportements de prévention, un sens civique se développe parmi les jeunes élèves. **Ces cadets seront reconnus comme assistants de sécurité lors des exercices d'évacuation ou de confinement.**

COLLÉGIENS & APPRENTIS CHEFS !

Le **défi éco-marmiton**, rencontre un grand succès auprès des collégiens sarthois. Ce challenge, organisé par le Conseil départemental, s'adresse aux élèves des collèges sarthois, aux cuisiniers, aux enseignants, aux chefs cuisiniers, aux gestionnaires, aux infirmières… désireux de monter un projet autour des questions de l'alimentation et du développement durable en lien avec le programme scolaire. 9 collèges ont participé à la finale 2019 de ce concours de cuisine, sur une journée, dont le but est de préparer une recette réalisable plus tard en restauration collective à base de produits locaux, dans une dynamique de développement durable. Les élèves du collège vainqueur, Saint-Jean-Baptiste-de-la Salle à Teloché, ont eu l'opportunité de déjeuner chez un chef des 19 Bonnes Tables Sarthoises.

En 2020, le défi va évoluer pour accueillir toujours plus de collèges désireux de participer. Un livre de recettes sera réalisé.

Contacts presse : **Fanny Diard** +33(0)6 81 76 90 93 +33(0)2 43 54 72 99 fanny.diard@sarthe.fr

COLLÉGIENS & APPRENTIS PHOTOGRAPHES !

Le Département coordonne une action d'éducation artistique et culturelle à destination des collégiens sarthois par le biais de la photographie. Depuis 3 ans, 9 collèges sarthois ont ainsi déjà bénéficié de l'accompagnement d'un photographe pendant plusieurs mois. Sur l'année scolaire 2018 – 2019, ce sont 4 collèges qui ont répondu à l'invitation.

Pour cette nouvelle saison photo, les photographies des élèves du Collège La Madeleine au Mans, du Collège Kennedy à Allonnes, du Collège Jean Moulin à Marolles-les-Braults et du Collège Véron De Forbonnais de Saint-Cosme-en-Vairais, accompagnés des photographes professionnels Georges Pacheco, Alain Szczuczynski, Pascal Drouard et Kateryna Lebreton sont présentés près du cadran solaire dans le parc de l'Epau. Les photographes professionnels investis dans ces projets ont ainsi animé une vingtaine d'heures d'ateliers au sein de chaque établissement ou « hors les murs ».

COLLÉGIENS & APPRENTIS JOURNALISTES !

« Classes presse » est un dispositif national proposé aux classes de collégiens pour l'éducation aux médias mené en partenariat avec le Conseil départemental, le CLEMI, l'Inspection académique, la Direction Diocésaine de l'enseignement catholique et les quotidiens Ouest-France et Le Maine Libre. En 2019, 4 classes ont été lauréates du challenge d'écriture et une classe a reçu le prix spécial photographie.

L'opération « Classes presse » existe en Sarthe depuis l'année scolaire 2003/2004. Depuis le début, le Conseil départemental soutient financièrement ce projet pédagogique visant à familiariser les collégiens sarthois avec la lecture des quotidiens locaux et régionaux.

Sans oublier !

- ***Les 39 Cercles Europe financés par le Département*** *: Cette action vise à promouvoir l'ouverture européenne au sein des établissements scolaires, en faisant travailler les collégiens ensemble autour d'un thème à dimension européenne.*
- ***L'accompagnement vers la labellisation E3D des établissements scolaires***
- *L'aide au transport pour le millier de choristes participant aux* ***Chorallèges à l'Abbaye de l'Epau*** *chaque année*
- *Le dispositif* ***Europajazz au collège***
- ***Le soutien à l'UNSS et à l'UGSEL*** *pour l'organisation de compétitions sportives*
- *Le soutien au dispositif* ***« Collège au Cinéma »***
- ***…Etc !***

Contacts presse : **Fanny Diard** +33(0)6 81 76 90 93 +33(0)2 43 54 72 99 fanny.diard@sarthe.fr

CHEQUES COLLÈGES : 2019, 9ÈME ANNEE !

Nouveauté 2019 pour les chèques collèges

Dans sa volonté de soutien du pouvoir d'achat des familles, le Conseil départemental de la Sarthe remettra pour la neuvième année les Chèques Collèges 72 à 7000 élèves de 3ème du département. Gratuits, **ces chéquiers d'un montant de 50 €** visent à favoriser l'accès des jeunes à la culture, au sport et aux loisirs. **Une nouveauté pour cette rentrée : les chèques sont maintenant utilisables pour les sorties ou voyages scolaires (à hauteur de 36€) !**

Pour rappel le bilan d'utilisation de la saison 2017/ 2018 ***était d'environ 70 %, 82% dans le domaine de la culture, 12% dans le sport et 6% pour les loisirs.***
Les statistiques 2018-2019 ne sont pas encore connues (les chèques sont utilisables par les collégiens jusqu'au 31 août et par les partenaires jusqu'au 31 octobre pour les transmettre au remboursement).

Coût : 350 000 €

C'est quoi ? Un chéquier de réductions d'une valeur de 50 €, cette somme étant répartie en 7 chèques de 6 € et 2 chèques de 4 €.
Pour qui ? Les 7000 élèves de 3ème du département (collèges publics et privés)
Le principe ? Gratuit pour le collégien, ce chéquier lui offre des réductions dans le domaine culturel (billet de spectacle, entrée de musée, achat de livres, etc.), sportif (adhésion à un club, entrée pour un match), ou de loisirs (parc d'attractions, zoo, etc.). Les collégiens n'ont que l'embarras du choix puisque le réseau compte à ce jour plus de 520 partenaires dans le département (liste disponible sur www.sarthe.fr).
Cumulables pour une inscription sportive
Valable une année scolaire, les chèques ne sont pas cumulables, sauf dans le cas d'inscription annuelle à une activité sportive ou culturelle ou désormais pour financer une sortie ou un voyage scolaire. Le collégien peut dans ce cas cumuler jusqu'à 36 € de chèques.

Et évidemment, le retour du dictionnaire pour l'entrée en sixième

Chaque élève entrant au collège en 6ème reçoit un dictionnaire « Le Robert de poche » personnalisé aux couleurs du Département. Plus de 8500 dictionnaires vont être distribués (collèges publics et privés). On y trouve 64 000 définitions, 10 000 noms propres et également un livret de 12 pages expliquant les missions du Conseil départemental et le rôle de proximité de la collectivité. Un vrai atout pour réussir ses cours d'éducation civique !
Coût : 31 875€

www.presse.sarthe.fr

Contacts presse : **Fanny Diard** +33(0)6 81 76 90 93 +33(0)2 43 54 72 99 fanny.diard@sarthe.fr

Stage3e.sarthe.fr – Un site pour trouver son stage de 3ème !

Trouver son stage de 3ème de découverte du monde du travail en quelques clics grâce au Département !

Le Conseil départemental lançait en novembre 2018 une plateforme pour faciliter l'obtention de stages d'observation pour les élèves de 3ème.

En effet, depuis 2005, tous les collégiens de 3ème doivent effectuer une « séquence d'observation en milieu professionnel » : le fameux « stage de 3ème ».

En créant un site Internet dédié à la recherche de stages pour les 3èmes, **le Département approfondit son action en matière de citoyenneté, et entend faciliter la mise en relation des entreprises et des administrations avec les futurs stagiaires.**

Stage3e.sarthe.fr, 1er bilan chiffré :

660 comptes de collégiens créés issus de 72 collèges sarthois
424 candidatures.
400 offres répertoriées
102 offres ont été pourvues dont 22 au Conseil départemental (+ de 50% des offres)
Le domaine **« *Informatique et technologie* »** est celui qui suscite le plus d'intérêt de la part des collégiens.
Retour positif des parents avec une note globale attribuée à la plateforme de 3.5/5
Pour les parents qui ont trouvé un stage via la plateforme la note attribuée est de 4.6/5
76% des parents se disent prêts à recommander la plateforme.
Les élèves, quant à eux, attribuent une note entre 3.3 et 4.6 sur 5

A chaque élève son stage idéal…

L'élève peut renseigner ses centres d'intérêt et ses aptitudes afin de trouver le stage qui lui correspond le mieux ! L'accès à la plateforme se fait donc facilement, gratuitement et directement par le site www.sarthe.fr.

…et à chaque structure son stagiaire avide d'apprendre !

Les entreprises et les administrations souhaitant faire découvrir leurs activités peuvent donc très facilement proposer une offre de stage sur la plateforme. **En quelques clics, l'annonce est publiée, les élèves peuvent candidater et les encadrant sont libres ensuite de les accepter ou non, en fonction du message de motivation et des dates de stage.** Grâce à une offre suffisamment riche et diversifiée, ce site permet à chaque collégien de trouver un stage dans un domaine qui correspond à son profil.

Tous les employeurs sarthois invités à publier des offres !

Le Département souhaite encourager la publication d'offres par les employeurs locaux. Cet outil a pour but de faciliter la mise en relation des élèves qui peuvent être en difficulté dans la recherche de stages, notamment par la proposition d'offres géolocalisées, au plus proche de chez eux.

Contacts presse : **Fanny Diard** +33(0)6 81 76 90 93 +33(0)2 43 54 72 99 fanny.diard@sarthe.fr

LA FERMETURE DU COLLEGE « EXPÉRIMENTAL » ANNE FRANK – Le Mans

Ouvert à titre expérimental dans un objectif d'enseignement particulier à destination d'élèves présentant des besoins spécifiques, le projet éducatif du collège Anne Frank ne répondait plus aux attentes fixées lors de sa création en 2001, et ce malgré les efforts d'accompagnement engagés par les services de l'Etat.

Avec un effectif de 22 élèves, dont 12 en classe de 3ème pour l'année scolaire 2018/2019, et face à l'absence d'un projet pédagogique viable répondant au cadre d'une démarche pédagogique expérimentale, la fermeture définitive de ce collège au 1er septembre 2019 a été décidée au Conseil départemental de l'Education Nationale (CDEN), réuni le 5 juin 2019.

Les moyens de cet établissement (immobiliers, mobiliers, informatiques, équipements pédagogiques) ont été réaffectés prioritairement au collège Costa-Gavras, situé dans la même enceinte immobilière.

A vos agendas : 7 inaugurations de collèges d'août à octobre

La rentrée 2019 est marquée par la nouveauté, car ce ne sont pas moins de 7 collèges entièrement rénovés qui ouvrent leurs portes en septembre. Vous êtes cordialement invités à participer aux inaugurations de ces établissements. Prenez-date !

Cité scolaire Bercé à Montval-sur-Loir : Jeudi 5 septembre à 10h30,
En présence de William Marois, Recteur d'Académie, Recteur de la région académique

Pierre-Gilles de Gennes au Mans : Mardi 10 septembre à 11h00

Marcel Pagnol à Noyen-sur-Sarthe : Jeudi 19 septembre à 10h30

Jean Cocteau à Coulaines : Mardi 24 septembre à 11h00

Henri Lefeuvre à Arnage : Jeudi 3 octobre à 11h00

Simone Veil à Sablé : *date à venir*

Une cérémonie pour un changement de nom

Le Département a souhaité modifier l'appellation de certains collèges dont le nom renvoyait, par défaut, à des noms de quartiers. A l'instar du collège manceau qui porte désormais le nom de Joseph Weismann, une cérémonie sera organisée au sein du collège Joséphine Baker (ex-Vauguyon) au Mans, afin de marquer ce changement.

Joséphine Baker au Mans : le jeudi 10 octobre à 11h

Contacts presse : **Fanny Diard** +33(0)6 81 76 90 93 +33(0)2 43 54 72 99 fanny.diard@sarthe.fr